

Résolutions découlant de l'adoption des motions

(Sous réserve d'une vérification ultérieure du procès-verbal de la réunion par le conseil)

Point de l'ordre du jour	Résultat du vote	Motion	Résolution
1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour	Adoptée	2020-10-1D	QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président soit autorisé à modifier l'ordre des discussions.
3. Ordre du jour de consentement	Adoptée	2020-10-2D	QUE les points 3.1a), b), 3.2 et 3.3 de l'ordre du jour de consentement soient approuvés.
4.4 Politiques révisées	Adoptée par la majorité requise des deux tiers	2020-10-3D	QUE le conseil approuve les révisions apportées aux politiques suivantes, sur recommandation du Comité sur la gouvernance : a) les révisions de la Politique 6.4 – Mandat du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques (FAGR) b) la nouvelle Politique 7.12 – Actifs nets c) l'abrogation de la Politique 7.6 – Fonds de réserve
4.5 Plan de travail du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques	Adoptée	2020-10-4D	QUE le conseil d'Ingénieurs Canada approuve le plan de travail 2020-2021 du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques.
4.6 Plan de travail du Comité sur la gouvernance	Adoptée	2020-10-5D	QUE le conseil d'Ingénieurs Canada approuve le plan de travail 2020-2021 du Comité sur la gouvernance.
4.7 Plan de travail du Comité des ressources humaines	Adoptée	2020-10-6D	QUE le conseil d'Ingénieurs Canada approuve le plan de travail 2020-2021 du Comité des ressources humaines.
4.8 Impératif opérationnel 7 : Gérer les occasions et les risques associés à la mobilité internationale du travail et des praticiens	Adoptée	2020-10-7D	QUE le conseil approuve la sous-stratégie proposée pour l'Impératif opérationnel 7, sur recommandation du chef de la direction.
4.9 Programmes de bourses d'Ingénieurs Canada	Adoptée	2020-10-8D	QUE le conseil d'Ingénieurs Canada approuve les recommandations résultant de l'examen du programme de bourses, sur recommandation du chef de la direction.
4.10 Allocation de technologie pour les administrateurs	Rejetée	2020-10-9D	QUE le conseil approuve l'octroi d'une allocation de technologie d'un maximum de 300 \$ par année à chaque administrateur du conseil, et que le Comité sur la gouvernance intègre cette allocation dans sa prochaine révision de la politique 7.1 Dépenses du conseil, des comités et d'autres bénévoles, sur recommandation du président élu.
8. Séances à huis clos	Adoptée	2020-10-10D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil, le chef de la direction d'Ingénieurs Canada, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le conseiller du Groupe des chefs de direction au conseil, la secrétaire et l'administratrice de la gouvernance.
8. Séances à huis clos	Adoptée	2020-10-11D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil, le chef de la direction d'Ingénieurs Canada, le conseiller du Groupe des chefs de direction au conseil, la secrétaire et l'administratrice de la gouvernance.

Point de l'ordre du jour	Résultat du vote	Motion	Résolution
3.1 Approbation des procès-verbaux	Adoptée	2020-10-12D	QUE la décision prise par le conseil lors de la séance à huis clos du 7 août 2020 soit approuvée telle que consignée.
8. Séances à huis clos	Adoptée	2020-10-13D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.
8. Séances à huis clos	Adoptée	2020-10-14D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil.
8. Séances à huis clos	Adoptée	2020-10-15D	QUE la réunion sorte du huis clos.